

Directeur de la publication : Victor NDOKI - Réc. n° 203/RDDJ/C19/BAPP - n° 279 du 22 juin 2026 - Prix : 400 FCFA

# LES NOUVELLES DU PAYS

Informé pour apporter des solutions

## Editorial

Quand les lenteurs  
du pouvoir ouvrent  
la voie aux rumeurs

Page 2

## Etat de santé du Chef de l'Etat

# Jeune Afrique, l'usine à rumeurs sur Paul Biya

Depuis quelques temps, la version numérique de *Jeune Afrique* semble avoir fait de Paul Biya son sujet de prédilection. Séjours privés, état de santé, entourage familial, supposées rivalités au sommet de l'État ou encore scénarios de succession : rares sont les aspects de la vie du président camerounais qui échappent à ses colonnes. Cette focalisation permanente finit par soulever des interrogations sur les motivations réelles qui sous-tendent un tel intérêt.

Pour de nombreux observateurs, l'accumulation de publications souvent fondées sur des sources anonymes, des indiscretions ou des informations difficilement vérifiables donne le sentiment d'une surveillance obsessionnelle du Chef de l'État. Certains y voient une forme de pression médiatique exercée de manière récurrente sur Paul Biya, à travers la mise en avant systématique de sujets touchant à sa personne, à sa famille ou à sa santé. Une démarche dont les objectifs demeurent difficiles à cerner, mais qui contribue à entretenir un climat de suspicion permanent autour du Palais de l'Unité.

Pages 3 & 4



## Prison centrale de New-Bell Soutien de la mairie de Douala 2 aux détenus mineurs

Un important don d'une valeur estimée à 2,8 millions de Fcfa leur a été remis le 16 juin 2026 à l'occasion de la célébration de la journée de l'enfant africain.



## Don alimentaire Le riz chinois est là

Jeudi 18 juin 2026, le ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, a procédé à la réception à Douala de 1630 tonnes de riz et de 880 tonnes de blé, soit un total de 2510 tonnes de céréales gracieusement offertes par la Chine au Cameroun.

Page 6



## Editorial

# Quand les lenteurs du pouvoir ouvrent la voie aux rumeurs

Par Victor NDOKI

L'annonce du retour prochain du président de la République, Paul Biya, intervient dans un contexte particulièrement marqué par la circulation de rumeurs, de spéculations et de contre-vérités sur son état de santé et sur l'avenir du pouvoir au Cameroun. Son séjour privé en Europe, qui aurait dû relever de la sphère ordinaire de la vie institutionnelle, s'est transformé en un terrain fertile pour toutes sortes d'interprétations, amplifiées à la vitesse des réseaux sociaux et des canaux d'information parallèles.

Cette situation révèle une réalité plus profonde. Lorsque le silence s'installe durablement autour des grandes décisions attendues, il laisse inévitablement place aux conjectures. Depuis plusieurs mois, les annonces de réaménagements et de changements au sommet de l'État alimentent les conversations dans les cercles politiques et administratifs. Pourtant, l'absence de visibilité sur leur calendrier et leur portée entretient un climat d'incertitude dont profitent les fabricants de rumeurs.

Les allégations récentes sur une prétendue incapacité du chef de l'État à gouverner le pays s'inscrivent dans cette dynamique. Elles prospèrent d'autant plus facilement que les attentes sont fortes et que les réponses tardent à venir. Dans un environnement où l'information circule plus vite que jamais, chaque zone d'ombre devient un espace de spéculation. La lenteur observée dans la mise en œuvre ou l'officialisation des changements annoncés contribue ainsi, malgré elle, à envenimer le débat public et à nourrir les discours les plus alarmistes.

Mais réduire cette campagne de désinformation à l'action des seuls adversaires du régime serait sans doute une lecture incomplète de la



situation. De nombreux observateurs estiment que certains acteurs, agissant discrètement au sein même des cercles du pouvoir, pourraient avoir intérêt à entretenir ce climat de confusion. À l'approche de possibles recompositions institutionnelles et administratives, les inquié-

tudes liées à la préservation des positions acquises, aux équilibres internes et aux rapports de force futurs peuvent susciter des manœuvres destinées à influencer l'opinion ou à peser sur les décisions à venir.

Dans ce contexte, le retour annoncé du président de la République revêt une importance particulière. Au-delà de la polémique sur son séjour européen, il est attendu comme un moment susceptible de clarifier la situation politique et de réaffirmer la continuité de l'État. Plus que jamais, la stabilité institutionnelle exige des signaux clairs, des décisions assumées et une communication à la hauteur des enjeux.

Car lorsqu'un vide s'installe dans l'espace public, il est rarement durablement occupé par les faits. Il est généralement investi par les rumeurs. Et dans les périodes où se jouent des enjeux majeurs pour l'avenir d'une nation, la meilleure réponse aux spéculations demeure toujours la clarté de l'action politique.

## LES NOUVELLES DU PAYS

Informer pour apporter des solutions

**B.P. 15.579 Douala**

Tél. : (237) 674.77.97.97 / 694.77.77.86

E-mail : [j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr](mailto:j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr)  
Site web : [www.j-lesnouvellesdupays.com](http://www.j-lesnouvellesdupays.com)

**Directeur de la Publication**

Victor NDOKI

e-mail : [vndoki@yahoo.fr](mailto:vndoki@yahoo.fr)

**Assisté de**

Sylviane EPOSSI

**Conseiller à la Direction**

Dominik FOPOUSSI

**Rédacteur-en-chef**

Etienne PENDA

**Chef Desk Yaoundé**

Josselin NGANDONGO

(Cell. 694.17.54.02)

**Assistant administratif**

Aurelien NTAMACK

**Relations publiques**

Arlette Messina Mvondo

**Grand Reporter**

Ive TSOPGUE

(Cell. 697.28.00.09)

**Rédaction**

Etienne PENDA

Henri MEKANA

Henri Donatien AYANG

Alex BEMA

Flaubert KAMGA

Jean-Jacques ONANA

**Reportage / Infographie**

Roudolphe EYAMBE

**Archives et Documentation**

Jacques TIATY

**Impression**

LE LOCALIER, YAOUNDÉ (699.39.81.01)

**Distribution**

Les Nouvelles du Pays

## ■ Santé du président Paul Biya

# Le gouvernement dément toute hospitalisation en Suisse

Le gouvernement camerounais a fermement rejeté les informations publiées par le magazine Jeune Afrique faisant état d'une prétendue hospitalisation du président de la République, Paul Biya, dans une clinique privée de Genève, en Suisse.

Dans un communiqué signé le 18 juin 2026, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, René Emmanuel Sadi, dénonce des affirmations «malveillantes et infondées» relayées dans la version en ligne du magazine le 17 juin dernier. Selon cette publication, le chef de l'État serait pris en charge dans un établissement hospitalier genevois à la suite d'un malaise qu'il aurait subi lors de la célébration de la Fête nationale du 20 mai 2026.

Le gouvernement «s'inscrit en faux» contre ces allégations qu'il estime contraires aux principes fondamentaux du journalisme professionnel. Il juge d'au-



tant plus regrettable que ces informations proviennent d'un média jouissant d'une notoriété établie.

Tout en confirmant la pré-

sence de Paul Biya à Genève, les autorités camerounaises assurent qu'il ne séjourne dans aucun établissement hospitalier et que son état de

santé ne nécessite pas la prise en charge médicale décrite par le magazine.

Le communiqué précise par ailleurs que, même si le

président de la République pouvait profiter de son séjour en Suisse pour effectuer de simples consultations médicales, il continue à suivre avec attention les affaires de l'État et à prendre, en tant que de besoin, les décisions relevant de ses hautes responsabilités.

Le gouvernement conclut en affirmant que le chef de l'État n'est pas hospitalisé et qu'il regagnera le Cameroun «dans les plus brefs délais». Cette mise au point intervient dans un contexte marqué par de nombreuses spéculations autour de l'état de santé du président de la République et de son absence prolongée du territoire national.

**Etienne PENDA**

## ■ Hospitalisation du Chef de l'Etat en Suisse

# Jeune Afrique, l'usine à rumeurs sur Paul Biya

Depuis quelques temps, la version numérique de Jeune Afrique semble avoir fait de Paul Biya son sujet de prédilection.

Séjours privés, état de santé, entourage familial, supposées rivalités au sommet de l'État ou encore scénarios de succession : rares sont les aspects de la vie du président camerounais qui échappent à ses colonnes. Cette focalisation permanente finit par soulever des interrogations sur les motivations réelles qui sous-tendent un tel intérêt.

Pour de nombreux observateurs, il ne s'agit plus seulement d'un traitement journalistique classique de l'actualité politique. L'accumulation de publications souvent fondées sur des sources anonymes, des indiscretions ou des informations difficilement vérifiables donne le sentiment d'une surveillance obsessionnelle du chef de l'État.

Certains y voient une forme de pression médiatique exercée de manière récurrente sur Paul Biya, à travers la mise en avant systématique de sujets touchant à sa personne, à sa famille ou à sa santé. Une démarche dont les objectifs demeurent difficiles à cerner, mais qui contribue à entretenir un climat de

suspicion permanent autour du Palais de l'Unité.

La récente polémique liée au prétendu séjour médical du président de la République dans une clinique genevoise illustre une nouvelle fois cette tendance. En publiant des informations relatives à une supposée hospitalisation de Paul Biya en Suisse, le média a relancé les spéculations sur l'état de santé du chef de l'État sans apporter publiquement d'éléments de preuve suffisamment convaincants pour étayer ses affirmations.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le journal se retrouve au centre d'une controverse de cette nature. Quelques

semaines plus tôt, à l'occasion de la réception offerte par le couple présidentiel au Palais de l'Unité dans le cadre de la célébration de la Fête nationale du 20 mai, Jeune Afrique avait déjà évoqué un prétendu malaise dont aurait été victime Paul Biya. Là encore, aucune image, aucun témoignage vérifiable ni aucun élément matériel n'étaient venus confirmer cette version des faits. Malgré cette absence de preuves, l'information avait abondamment circulé sur les réseaux sociaux et dans certains médias, alimentant les conjectures les plus diverses.

Cette légèreté dans le traitement d'informations aussi sensibles interroge.

Car lorsqu'il s'agit de la santé d'un chef d'État ou du fonctionnement des institutions, la prudence et la vérification devraient constituer des impératifs absolus. À défaut, le risque est grand de transformer des rumeurs en événements médiatiques et des spéculations en faits supposés acquis.

L'affaire du prétendu séjour médical à Genève s'inscrit ainsi dans une série de publications qui ont progressivement installé l'idée d'une relation singulière entre Jeune Afrique et le président camerounais. À chaque déplacement privé, à chaque période de discrétion ou à chaque apparition publique du chef de l'État, le

média semble prompt à privilégier les scénarios les plus alarmistes, quitte à brouiller la frontière entre information et supposition.

Pour un titre qui fut longtemps considéré comme une référence du journalisme africain, cette évolution suscite de nombreuses interrogations. À l'heure où les réseaux sociaux amplifient les rumeurs à une vitesse inédite, la crédibilité d'un média se mesure plus que jamais à sa capacité à distinguer les faits établis des simples allégations. Une exigence qui paraît parfois reléguée au second plan lorsque Paul Biya devient le sujet de l'actualité.

**Etienne PENDA**

## ■ Séjour privé en Europe

# Paul Biya bientôt de retour pour de grands chamboulements

Alors que son séjour privé en Europe a alimenté une vague de rumeurs sur son état de santé et sa succession, le président Paul Biya est annoncé de retour au Cameroun dans les prochains jours. Cette campagne de désinformation ne serait pas uniquement le fait des opposants, mais également d'acteurs agissant dans l'ombre au sein du régime qui, fébriles face aux chamboulements annoncés au sommet de l'Etat, chercheraient à entretenir le doute dans l'opinion et à fragiliser les institutions de la République.

Depuis son départ du Cameroun le 12 juin dernier pour un séjour privé en Europe, le président de la République, Paul Biya, est au centre d'une intense vague de spéculations alimentée principalement par les réseaux sociaux. Entre annonces alarmistes sur son état de santé, fausses informations faisant état de son décès et supposées batailles de succession au sommet de l'État, les rumeurs se sont multipliées au fil des jours.

Pourtant, plusieurs éléments tendent à démentir ces allégations. Une photographie prise le 17 juin 2026 à Genève, en Suisse, montrant le chef de l'État en compagnie du directeur du Cabinet civil, Samuel Mvondo Ayolo, laisse apparaître un président détendu et visiblement en bonne forme physique. Une image qui contraste avec les scénarios catastrophistes relayés depuis plusieurs jours sur diverses plateformes numériques.

## Une campagne de désinformation persistante

L'absence temporaire du président de la République a donné lieu à une prolifération de commentaires, d'analyses et de publications souvent dénués de fondement. Certains observateurs dénoncent une campagne méthodique visant à fragiliser l'image du chef de l'État, de sa famille ainsi que des institutions qu'il incarne.

Au-delà des réseaux sociaux, plusieurs plateformes numériques et publications en ligne se sont également fait l'écho de ces spéculations, contribuant à entretenir un climat d'incertitude autour de la situation politique nationale.

Un séjour placé sous le signe du repos et de la réflexion. À 93 ans, le président Paul Biya assume depuis plusieurs



décennies les plus hautes responsabilités de l'État. Son déplacement en Europe est présenté par ses proches comme une période de repos et de suivi médical de routine, loin des sollicitations permanentes liées à l'exercice du pouvoir.

## Des réformes et nominations très attendues

Dans les cercles du pouvoir, ce séjour est également perçu comme un moment de recul destiné à permettre au chef de l'État de finaliser plusieurs dossiers stratégiques concernant l'organisation de l'appareil administratif et ins-

titutionnel.

Selon des sources proches du sérail, le retour du président de la République pourrait être marqué par une série de décisions majeures touchant plusieurs secteurs de l'administration publique.

Parmi les sujets évoqués figure notamment la question de la nomination d'un vice-président, régulièrement citée dans les débats politiques et institutionnels ces dernières années. D'autres ajustements pourraient concerner l'équipe gouvernementale, avec le départ annoncé de certains membres de l'exécutif présents

depuis de longues années aux affaires.

Des changements seraient également envisagés au sein des directions générales des entreprises publiques ainsi que dans les conseils d'administration de plusieurs sociétés d'État.

## Les forces de défense et de sécurité dans l'attente

Le président de la République, en sa qualité de chef des Armées, aurait également à examiner un important chantier relatif aux nominations, promotions et départs à la retraite au sein

des forces de défense et de sécurité.

Plusieurs hauts responsables de l'armée, de la gendarmerie et de la police nationale attendent depuis plusieurs mois des décisions susceptibles de remodeler la hiérarchie de ces institutions stratégiques.

## L'administration territoriale et la magistrature concernées

L'administration territoriale pourrait elle aussi être touchée par un vaste mouvement. Gouverneurs, préfets et sous-préfets figureraient parmi les responsables concernés par de possibles redéploiements, promotions ou mises à la retraite.

Le secteur judiciaire n'est pas en reste. De nombreux magistrats attendent depuis plusieurs années des affectations, des promotions ou encore des mesures disciplinaires susceptibles de redynamiser le fonctionnement de l'appareil judiciaire.

## Une reprise annoncée sous le signe du changement

Dans les milieux politiques comme administratifs, l'attente est désormais tournée vers le retour du chef de l'État. Plusieurs observateurs estiment que les semaines suivant son arrivée pourraient être marquées par une série de décisions de grande portée destinées à insuffler une nouvelle dynamique à l'action publique.

Après cette parenthèse européenne, Paul Biya devrait ainsi reprendre les commandes avec, à l'agenda, des arbitrages attendus dans de nombreux secteurs de la vie nationale. De quoi alimenter les spéculations sur l'ampleur des réaménagements qui pourraient intervenir dans les prochains mois.

■ Affaire du navire SMYRTOS

# Ngallè Bibéhè défend la crédibilité du registre maritime camerounais

Face aux informations relayées par l'agence Reuters et plusieurs médias internationaux mettant en cause le pavillon camerounais dans l'affaire du navire SMYRTOS, le ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè, est monté au créneau pour rétablir ce qu'il présente comme la vérité des faits.

Dans un communiqué rendu public le 15 juin 2026, le membre du gouvernement affirme que le navire concerné ne relève plus de la juridiction maritime du Cameroun. Selon lui, le SMYRTOS (IMO 9389100) a été officiellement radié du Registre international camerounais des navires le 26 mai dernier, dans le cadre de l'opération d'assainissement du pavillon national engagée par les autorités maritimes.

Pour Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè, les informations présentant le bâtiment comme un navire battant pavillon camerounais au moment des faits sont donc inexactes. Le ministre rappelle que la radiation du navire avait été matérialisée par un certificat officiel délivré à Limbe et rendue publique quelques jours plus tard à travers un communiqué radio-presse accompagné de la liste des navires exclus du registre national.

Cette mise au point vise à dégager la responsabilité de l'État camerounais dans les activités attribuées au navire. Le ministre soutient qu'au moment des événements rapportés par la presse internationale, le SMYRTOS n'était plus autorisé à battre pavillon camerounais. Dès lors, souligne-t-il, le Cameroun ne saurait être tenu responsable d'éventuelles activités illicites menées par ce bâtiment, lequel aurait continué à utiliser ou à présenter des documents de manière frauduleuse.

À travers cette sortie of-

ficielle, Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè entend également préserver l'image du registre maritime camerounais. Il dénonce la diffusion d'informations susceptibles de nuire à la crédibilité du pavillon national et de semer la confusion au sein de l'opinion publique internationale.

Le ministre révèle par ailleurs avoir engagé des démarches auprès du gouvernement britannique, de la Maritime and Coastguard Agency (MCA), des autorités ayant procédé à l'interception du navire ainsi qu'auprès de l'agence Reuters. L'objectif est d'obtenir la prise en compte du statut juridique réel du SMYRTOS et la rectification des informations publiées sur cette affaire.

Au-delà de cette controverse, Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè réaffirme la détermination du gouvernement à poursuivre les réformes engagées dans le secteur maritime. Celles-ci visent notamment à renforcer le contrôle des navires immatriculés, lutter contre les immatriculations irrégulières et consolider la réputation du pavillon camerounais sur la scène internationale.

Par cette intervention, le ministre des Transports cherche à protéger l'image du Cameroun dans un contexte où la crédibilité des registres maritimes est devenue un enjeu majeur de sécurité et de coopération internationales.

Alex MBEMA

N°	N° OMI	NOM	STATUT
01	9291250	CORTEX	RADIÉ
02	9258882	CARCHARODON	RADIÉ
03	9265756	SUNNY	RADIÉ
04	9304629	CHENG HE	Immatriculation échue
05	9224439	CAROLINE BEZENGI	Immatriculation échue
06	9299886	JASPER	SANCTIONNÉ
07	9194983	DELIVER	SANCTIONNÉ
08	9270749	IRA	SANCTIONNÉ
09	9315745	MARQUISE	SANCTIONNÉ
10	9308077	TYCHE I	SANCTIONNÉ
11	9041057	LIA	SANCTIONNÉ
12	9168946	ZEVS	RADIÉ
13	9318034	SARD	RADIÉ
14	9209972	TEMIRO	RADIÉ
15	9144782	BODHI	RADIÉ
16	9205067	VIKRAM	SANCTIONNÉ
17	9329667	PACIFIC	RADIÉ
18	9258026	EDERRA	RADIÉ
19	9277759	LARK	SANCTIONNÉ
20	9323314	ADITYA	
21	9323314	JI HANG	RADIÉ
22	9286138	KEEGAN	RADIÉ
23	9206671	RANGLER	SANCTIONNÉ
24	9250543	INVICTA	RADIÉ
25	9277747	ELISE	RADIÉ
26	9270517	CINDY	RADIÉ
27	9348479	LUCKY FAIRY	RADIÉ
28	9208124	SKY RIDER	RADIÉ
29	9386536	SPRING FORTUNE	RADIÉ
30	9282792	AQUA LIVE	SANCTIONNÉ
31	9255244	WHITE CONDOR I	RADIÉ
32	9236016	TITAN	RADIÉ
33	9251456	BOLTARIS	RADIÉ
34	9495832	PAXMARIS	RADIÉ
35	9234501	STABILIS I	RADIÉ
36	9222560	CELERY	RADIÉ
37	9297371	DIVA I	RADIÉ
38	9335094	VARG	RADIÉ
39	9389100	SMYRTOS	RADIÉ

## ■ Don alimentaire

# La Chine renforce son appui humanitaire au Cameroun avec plus de 2.500 tonnes de céréales

Sur les quais du Port autonome de Douala, d'imposants conteneurs chargés de denrées alimentaires témoignent d'un nouvel élan de solidarité entre le Cameroun et la Chine. Jeudi 18 juin 2026, le ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, a procédé à la réception officielle d'un important don de céréales offert par la République populaire de Chine, destiné à soutenir les actions humanitaires et la sécurité alimentaire dans le pays.

Quelques heures plus tôt, dans les services du gouverneur de la région du Littoral, le membre du gouvernement présidait une séance de travail avec une délégation chinoise conduite par le conseiller chargé des affaires économiques et commerciales de l'ambassade de Chine au Cameroun. Au cœur des échanges : la mise à disposition de 1 630 tonnes de riz et de 880 tonnes de blé, soit un total de 2 510 tonnes de céréales gracieusement offertes au Cameroun.

### Une coopération stratégique saluée

En présence du gouverneur du Littoral, Samuel Dieudonné Ivaha Diboua, ainsi que de plusieurs autorités administratives du département du Wouri, Paul Atanga Nji a tenu à mettre en lumière la qualité des relations qui unissent Yaoundé et Pékin depuis plusieurs décennies.

Le ministre a décrit la Chine comme un partenaire stratégique fiable, dont l'engagement constant auprès du Cameroun s'inscrit dans une logique de coopération mutuellement bénéfique. Il a également transmis aux autorités chinoises les remerciements et la profonde gratitude du gouvernement camerounais pour cette contribution qui vient renforcer les dispositifs d'assistance humanitaire coordonnés par son département ministériel.

Selon lui, ce geste de solidarité constitue un appui précieux aux efforts déployés par les pouvoirs publics pour répondre aux be-



soins des populations les plus vulnérables.

### Un symbole de l'amitié sino-camerounaise

Prenant à son tour la parole, le chef de la délégation chinoise a souligné la portée symbolique de cette assistance alimentaire. Il a rappelé que ce don s'inscrit dans le cadre de l'amitié entre la Chine et le Cameroun, une relation diplomatique établie depuis 1961 et continuellement

consolidée à travers de nombreux projets de coopération dans des secteurs variés.

Le responsable chinois a également salué la mobilisation de toutes les parties prenantes ayant contribué à la réalisation de cette opération humanitaire. Il a insisté sur la volonté de son pays de contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des populations camerounaises.

Il a par ailleurs assuré que toutes les dispositions lo-

gistiques avaient été prises afin que les cargaisons parviennent au Port autonome de Douala dans les meilleures conditions de conservation et de transport.

### Direction le Port autonome de Douala

À l'issue de la réunion, les délégations camerounaise et chinoise ont mis le cap sur le Port autonome de Douala pour la réception effective des cargaisons. Sur le terminal à conteneurs, les stocks de riz et de blé déjà

débarqués étaient visibles, prêts à être acheminés vers les structures chargées de leur distribution.

Les quantités déjà disponibles et en cours d'enlèvement sont réparties en plusieurs lots, comprenant notamment 552 tonnes de riz, 418 tonnes de blé et 462 tonnes de blé, pour une valeur estimée à près d'un milliard de francs CFA.

Deux autres cargaisons sont attendues avant la fin du mois de juin. Elles comprennent 552 tonnes supplémentaires de riz ainsi que 526 tonnes de céréales diverses. L'ensemble des livraisons permettra d'atteindre un volume global de 1 630 tonnes de riz et 880 tonnes de blé.

### Un appui aux actions humanitaires

D'une valeur annoncée de 20 milliards de yuans RMB, soit 1,673 milliard de Fcfa, ce don illustre une nouvelle fois la vitalité du partenariat sino-camerounais. Au-delà de sa portée diplomatique, cette assistance vise surtout à soutenir les programmes humanitaires mis en œuvre par l'État camerounais et à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire dans un contexte marqué par des besoins croissants d'assistance sociale.

Sur les berges du Wouri, où s'effectuait la réception des cargaisons, le ballet des engins de manutention donnait ainsi une image concrète de cette coopération vieille de plus de six décennies, désormais traduite en milliers de tonnes de céréales destinées aux populations camerounaises.

**Henri Donatien AYANG**

## ■ Journée de l'enfant africain 2026

# La mairie de Douala 2ème redonne le sourire aux mineurs détenus à la prison de New-Bell

Derrière les hauts murs de la Prison centrale de New-Bell, les célébrations de la Journée de l'enfant africain ont pris cette année une résonance particulière. Mardi 16 juin 2026, l'établissement pénitentiaire a reçu une visite porteuse d'espoir pour ses plus jeunes pensionnaires. Une délégation de la mairie de Douala II est venue leur rappeler qu'au-delà des barreaux, ils demeurent avant tout des enfants auxquels la société ne doit pas tourner le dos.

À l'origine de cette initiative, le maire de Douala 2ème, Me Denise Fampou, affectueusement surnommée «*La Daronne*» par de nombreux habitants de l'arrondissement. Sous son impulsion, une équipe conduite par Housseini Zakary, deuxième adjoint au maire, accompagnée des agents du service social communal, a franchi les portes de la prison avec un message simple : aucun enfant ne doit être oublié.

Pour marquer l'édition 2026 de la Journée de l'enfant africain, la commune a remis aux détenus mineurs un important don d'une valeur de 2,8 millions de FCFA. Denrées alimentaires, kits d'hygiène, vêtements neufs, jeux éducatifs et repas chauds composaient cet appui destiné à améliorer le quotidien de ces jeunes placés sous-main de justice.

### Au-delà du don, un message d'espoir

Dans la cour de l'établissement, l'atmosphère habituelle a laissé place, l'espace de quelques heures, à des scènes plus chaleureuses. Les visages se sont détendus, les regards se sont éclairés et les sourires ont peu à peu remplacé la réserve qui accompagne souvent la vie carcérale.

Pour ces adolescents, habitués à vivre loin de leurs familles et des manifestations festives organisées à l'extérieur, la visite municipale avait une portée qui dépassait largement la valeur matérielle des présents distribués. Elle constituait avant tout une marque de considé-



ration et de reconnaissance de leur dignité.

Cette action s'inscrit dans une tradition que la mairie de Douala II entretient depuis plusieurs années. À travers son programme social, la commune multiplie les ini-

tiatives en faveur des couches les plus vulnérables, avec une attention particulière portée à l'enfance.

### Ne laisser aucun enfant en marge

Au terme de la cérémo-

nie, les responsables municipaux ont renouvelé leur engagement en faveur de l'accompagnement des jeunes en difficulté. Pour eux, le destin d'un enfant ne saurait être définitivement déterminé par les erreurs ou

les circonstances qui l'ont conduit en détention.

Le message porté par la délégation était clair : investir dans un enfant, c'est investir dans l'avenir de toute une communauté. «*Élever un enfant, c'est élever tout un quartier, toute une commune, tout un Cameroun*», ont rappelé les représentants de la municipalité.

À travers ce geste de solidarité, la mairie de Douala II a voulu donner un contenu concret à la Journée de l'enfant africain. Une manière de rappeler que la protection de l'enfance ne se limite pas aux discours et que même derrière les murs d'une prison, chaque enfant conserve le droit d'être accompagné, encadré et encouragé à croire en un avenir meilleur.

**Alex MBEMA**

## ■ Litige foncier d'Apouh

# La Socapalm recadre le débat et expose sa stratégie de régularisation des emprises

La Société camerounaise de palmeraies (Socapalm) est sortie de sa réserve. Face à la multiplication des publications relatives au contentieux foncier d'Apouh, l'entreprise a publié, le 15 juin 2026, un communiqué destiné à clarifier sa position et à rétablir ce qu'elle considère comme la réalité juridique du dossier. Au-delà de la simple mise au point, le groupe agro-industriel a saisi l'occasion pour dresser l'état d'avancement d'un vaste chantier de sécurisation foncière engagé depuis plusieurs années sur l'ensemble de ses plantations



La réaction intervient quelques jours après la médiatisation d'une procédure judiciaire présentée comme un litige opposant les communautés riveraines d'Apouh à la Socapalm. Une lecture que l'entreprise conteste fermement.

### Un contentieux avec l'Etat et non avec la Socapalm

Selon la société, l'affaire en cours ne l'oppose nullement aux populations concernées. Elle relève plutôt d'une procédure engagée entre la communauté d'Apouh et l'État du Cameroun dans le cadre de la gestion du domaine foncier national. Une précision que la direction juge fondamentale tant elle modifie la compréhension même des enjeux du dossier.

Pour la Socapalm, cette distinction n'est pas une simple nuance juridique. Elle replace le contentieux dans le champ des prérogatives de l'État en matière d'administration foncière et écarte l'idée d'un conflit direct entre l'entrepre-

se et les communautés riveraines. À travers cette clarification, le groupe entend corriger une perception qui, à ses yeux, s'est progressivement imposée dans l'espace médiatique sans refléter fidèlement la réalité procédurale.

Afin d'éclairer davantage l'opinion, l'entreprise remonte aux origines des titres fonciers concernés. Les parcelles aujourd'hui au cœur des contestations proviennent d'anciennes exploitations héritées de la SPROA et de la Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, deux structures intégrées à la Socapalm lors de la fusion-absorption réalisée en 2010. Certains titres remontent aux années 1960, une époque où les standards cadastraux et les mécanismes de gestion des terres différaient considérablement de ceux en vigueur aujourd'hui.

Cet héritage historique explique en partie la complexité du dossier. Comme de nombreuses concessions agro-industrielles du pays, les plantations concernées sont issues d'anciens périmètres dont les

limites ont évolué au fil des décennies, rendant nécessaire un important travail de vérification, de reconstitution et de mise à jour foncière.

### Un vaste chantier de sécurisation engagé depuis 2017

C'est précisément dans cette logique que s'inscrit le programme de clarification engagé par la Socapalm depuis 2017. Conduit en partenariat avec le ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (Mindcaf), ce processus vise à redéfinir avec précision les contours des concessions exploitées par l'entreprise et à identifier les superficies effectivement mobilisées pour ses activités.

L'opération s'appuie notamment sur les conclusions des missions techniques menées sur le terrain, en particulier celle conduite en septembre 2022 par les équipes conjointes du Mindcaf et de la Socapalm. Selon l'entreprise, ces travaux ont été réalisés dans un cadre participatif associant administrations publiques, ex-

perts fonciers et représentants des communautés locales.

Les premiers résultats donnent une idée de l'ampleur du chantier. À Eséka, les opérations cadastrales validées par les autorités compétentes ont conduit à la proposition de restitution à l'État de 8 834,08 hectares de terres non exploitées, sur une concession initialement évaluée à 13 954 hectares. Cette démarche est intervenue avant le transfert du site à un nouvel opérateur dans le cadre de la restructuration de la filière palmier à huile.

À Dibombari, les mêmes travaux ont abouti à une proposition de rétrocession de 2 566,93 hectares au domaine national. Au total, plus de 11 400 hectares ont ainsi été identifiés pour être reversés à l'État sur ces deux sites, témoignant de la volonté affichée de l'entreprise d'adapter ses emprises à ses besoins réels d'exploitation.

La dynamique est loin d'être achevée. La Socapalm indique que les opérations de sécurisation et de clarification foncières se poursuivent dans plusieurs autres plantations stratégiques, notamment à Mbongo, Mbambou et Kienké, où les études cadastrales s'inscrivent dans le même processus de régularisation.

### Edéa, nouvelle étape dans la reconstitution des limites

À Edéa, principal foyer des débats actuels, les travaux connaissent une nouvelle phase d'accélération. L'entreprise assure que les opérations de reconstitution des limites sont conduites dans un cadre contradictoire associant toutes les parties prenantes. Une mis-

sion conjointe réunissant autorités administratives, techniciens et représentants des communautés a récemment effectué une descente sur le terrain afin de préparer la poursuite des opérations.

Selon le calendrier communiqué, la phase opérationnelle des travaux a officiellement démarré le 16 juin 2026. Elle devrait permettre de disposer d'éléments techniques destinés à éclairer durablement la situation foncière du site.

### Un appel à la responsabilité des médias

En toile de fond, la Socapalm appelle à davantage de prudence dans le traitement médiatique d'un sujet qu'elle considère particulièrement sensible. L'entreprise invite les médias et l'opinion publique à privilégier les informations émanant des autorités compétentes et des canaux officiels afin d'éviter toute confusion sur un dossier où s'entremêlent héritages historiques, enjeux fonciers, intérêts communautaires et impératifs de sécurité juridique.

Au-delà du cas spécifique d'Apouh, cette séquence met en lumière une problématique plus large : celle de la reconfiguration foncière des grandes concessions agro-industrielles camerounaises. Un chantier de longue haleine dont les implications dépassent largement le cadre d'un simple contentieux local et interrogent les équilibres entre développement économique, gestion du domaine national et attentes des communautés riveraines.

**Flaubert KAMGA**

## ■ TRADEX S.A

# Des performances financières record et une confiance renouvelée à Emmanuel Patrick Mvondo

Réuni en session ordinaire le 18 juin 2026 à l'hôtel Hilton de Yaoundé, le Conseil d'administration de TRADEX S.A. a dressé un bilan particulièrement satisfaisant de l'exercice 2025. Les administrateurs ont salué les résultats enregistrés par la société pétrolière, tout en réaffirmant leur engagement en faveur des grands projets stratégiques portés par le Groupe SNH pour renforcer la sécurité énergétique du Cameroun.

Les travaux se sont déroulés sous la présidence de Mme Nathalie Moudiki, Administrateur, représentant le Ministre Adolphe Moudiki, Président du Conseil d'administration. Au cours de cette session, les membres du Conseil ont examiné l'état d'exécution des résolutions adoptées lors des précédentes réunions, ainsi que l'évolution des activités et de la situation budgétaire de l'entreprise sur les quatre premiers mois de l'année 2026.

## Des indicateurs financiers au vert

L'un des points majeurs de la session a porté sur l'examen et l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025. Les résultats présentés traduisent une dynamique de croissance soutenue pour l'entreprise.

TRADEX S.A. a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 383,56 milliards de francs CFA, pour un bénéfice net de 14,02 milliards de francs CFA. Le total du bilan s'établit à 242,29 milliards de francs CFA, confirmant la solidité financière de la société et sa position de premier plan dans le secteur de la distribution des produits pétroliers.

## Le satisfecit du Conseil d'administration

Au regard de ces performances, les administrateurs ont exprimé leur satisfaction quant à la conduite des activités de l'entreprise. Ils ont notamment renouvelé leur confiance à Monsieur Emmanuel Patrick Mvondo,



Directeur général de TRADEX S.A., saluant à la fois la qualité des documents soumis à leur appréciation et l'organisation des travaux de la session.

Cette marque de confiance intervient dans un contexte où la société poursuit son expansion et consolide progressivement son positionnement dans plusieurs marchés de la sous-région.

## Le projet CSTAR au cœur des ambitions énergétiques

Au-delà des résultats financiers, le Conseil d'administration s'est également penché sur les enjeux stratégiques liés à l'approvisionnement énergétique. Face aux tensions persistantes observées sur les marchés nationaux et internationaux de l'énergie, les administrateurs ont réaffirmé leur adhésion à la vision portée par le Groupe SNH.

Cette orientation se traduit notamment par le sou-



ten au projet CSTAR, qui prévoit la construction d'une raffinerie et d'un important dépôt de stockage à Kribi. Un projet présenté comme un levier majeur pour renforcer la sécurité énergétique du pays, tout en

favorisant une meilleure valorisation des ressources pétrolières nationales.

## Des perspectives encourageantes pour 2026

À l'issue des travaux,

Mme Nathalie Moudiki a souligné la qualité des performances réalisées par TRADEX au cours de l'exercice écoulé et s'est montrée optimiste quant aux perspectives de l'année en cours.

«TRADEX S.A. a enregistré en 2025 une performance remarquable. L'année 2026 se présente déjà sous des perspectives encore plus favorables», a-t-elle déclaré.

Selon la présidente de séance, le renouvellement de la confiance accordée au Directeur général traduit la volonté du Ministre Adolphe Moudiki, fondateur et Président du Groupe TRADEX, de poursuivre avec sérénité et ambition la dynamique de croissance engagée. L'objectif affiché est de consolider davantage la place de l'entreprise parmi les références du secteur pétrolier dans la sous-région.

**Jean-Jacques ONANA**

## ■ Transport routier

# Les syndicats donnent un mois au gouvernement pour éviter la paralysie des corridors d'Afrique centrale

La tension monte dans le secteur du transport routier camerounais. Réunis le 16 juin dernier au siège du Syndicat national des transporteurs routiers du Cameroun (SNTRC), les acteurs de la Plateforme des organisations socio-professionnelles des transports routiers ont lancé un avertissement solennel aux pouvoirs publics. À défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de trente jours, ils menacent de déclencher un mouvement de grève susceptible de paralyser les principaux corridors reliant le Cameroun au Tchad et à la République centrafricaine.

**A**u cœur des revendications figure la défense du Bureau de gestion du fret terrestre (BGFT), présenté par les responsables syndicaux comme la pierre angulaire de l'organisation du transport routier dans la sous-région. Selon eux, les réformes engagées ces dernières années par le gouvernement fragilisent progressivement cet outil de régulation mis en place pour assurer la répartition équilibrée du fret entre les différents acteurs et garantir le respect des conventions bilatérales liant le Cameroun à ses voisins enclavés.

Les transporteurs estiment que les mesures réglementaires successivement adoptées ont considérablement réduit leurs marges d'activité. Pour illustrer cette dégradation, Jean-Paul Noah, secrétaire général de l'Organisation professionnelle des syndicats des transports du Cameroun (OPS-TAC), a dressé un constat sans détour : « Si le transporteur marchait hier avec des babouches, aujourd'hui il marche pieds nus ».

### Trois décisions au centre de la contestation

Prenant la parole au nom de la plateforme, l'Honorable Sime Pierre a détaillé les principaux griefs adressés aux autorités.

Le premier concerne le décret du 10 octobre 2022 relatif au transport pour compte propre. Les organisations professionnelles considèrent que ce texte ouvre la voie à une concurrence jugée déloyale en permettant à certaines entreprises industrielles ou parapubliques d'exercer elles-mêmes des activités de transport, au détriment des professionnels du secteur.

Le second point de crista-



tion porte sur le décret du 16 juillet 2025 transformant le Conseil national des chargeurs du Cameroun (CNCC) en société à capital public et élargissant son champ d'intervention au transport routier. Les syndicats dénoncent une confusion des rôles entre chargeurs et transporteurs, estimant que cette réforme empiète directement sur les missions traditionnellement dévolues au BGFT.

Enfin, les transporteurs s'opposent à l'instauration d'un opérateur unique chargé de la gestion des caméras embarquées dans les véhicules. S'ils reconnaissent la nécessité de renforcer la sécurité rou-

tière, ils jugent cette option coûteuse et contraire aux principes de concurrence qui prévalent dans les systèmes modernes de gestion numérique du transport.

### Le malaise des chauffeurs en toile de fond

Au-delà des débats réglementaires, les syndicats ont également mis en lumière les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés les conducteurs.

Selon Hervé Ngakam, représentant des chauffeurs, les professionnels subissent une multiplication des contrôles routiers assimilés à des tra-

casseries, des encombrements récurrents dans les stations de pesage ainsi que des pertes importantes de carburant liées aux actes de siphonnage.

Cette situation pousse de nombreux conducteurs à modifier leurs habitudes de circulation. Afin d'éviter certaines contraintes rencontrées pendant la journée, plusieurs préfèrent désormais effectuer leurs trajets de nuit. Une pratique qui, selon les responsables syndicaux, contribue à l'augmentation du nombre d'accidents sur les axes routiers.

### La menace d'un blocage des corridors

Les organisations profes-

sionnelles affirment avoir jusque-là privilégié le dialogue. Les responsables du BGFT rappellent notamment leur implication dans la préservation du climat social lors des précédentes périodes sensibles de la vie nationale, malgré les tensions ayant opposé le secteur à son administration de tutelle.

Mais cette fois, préviennent-ils, la marge de patience est presque épuisée. Le secrétaire général du Syndicat national des conducteurs routiers du Cameroun (SNCR) a indiqué que la médiation confiée à l'Honorable Sime Pierre constitue probablement la dernière tentative de règlement concerté avant le déclenchement d'actions plus radicales.

Les syndicats redoutent qu'en l'absence de mesures correctives, les difficultés actuelles ne conduisent à une dégradation accélérée de l'activité, à l'impossibilité pour les entreprises de renouveler leurs flottes et, à terme, à un arrêt du trafic sur les corridors stratégiques desservant le Tchad et la République centrafricaine.

Face à cette situation, l'Honorable Sime Pierre a annoncé son intention de porter le dossier devant le Premier ministre, Chef du Gouvernement. Les organisations professionnelles espèrent également une implication des plus hautes autorités de l'État afin de favoriser un règlement du différend.

Pour les transporteurs, seule une reprise du dialogue fondée sur la consultation des acteurs du secteur permettra d'éviter une crise aux conséquences économiques majeures. À trente jours de l'échéance fixée par la plateforme, le compte à rebours est désormais enclenché.

**Henri Donatien AYANG**

## ■ Autoroute Yaoundé-Douala

# Le chantier sans fin qui interroge la gouvernance des grands projets

Douze ans après son lancement, l'infrastructure censée rapprocher les deux principales métropoles du Cameroun continue d'accumuler retards, surcoûts et obstacles administratifs. Au-delà du chantier, c'est toute la question de l'efficacité de la dépense publique qui se pose.

L' autoroute Yaoundé-Douala devait symboliser l'entrée du Cameroun dans une nouvelle ère des infrastructures modernes. Douze ans après le lancement des premiers travaux, le projet est pourtant devenu l'une des illustrations les plus frappantes des difficultés chroniques qui entourent la réalisation des grands investissements publics dans le pays.

Le constat s'est une nouvelle fois imposé lors de la réunion d'évaluation présidée le 10 juin dernier par le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi. Officiellement consacrée au suivi des opérations de déforestation de la deuxième phase de l'autoroute, la rencontre a surtout mis en lumière l'ampleur des défis qui continuent de ralentir un chantier pourtant considéré comme stratégique pour l'économie nationale et sous-régionale.

### Un projet vital qui s'étire dans le temps

Lorsqu'il est lancé en 2014, le projet nourrit de grandes ambitions : réduire considérablement le temps de parcours entre Yaoundé, capitale politique, et Douala, capitale économique du pays, tout en fluidifiant les échanges commerciaux sur le principal corridor économique du Cameroun.

Mais les échéances n'ont cessé d'être repoussées. Selon les projections actuelles, la livraison complète de l'autoroute n'interviendrait qu'en 2031. Dix-sept années de travaux pour une infrastructure qui devait initialement être réalisée dans des délais bien plus courts.

La deuxième phase, qui couvre 141 kilomètres entre les PK 60+400 et 201+500, est aujourd'hui évaluée à près de 1 072 milliards de FCFA. Un montant colossal qui témoigne de l'ampleur du projet mais aussi de l'envolée progressive de son coût.

À ce lourd investissement s'ajoutent plusieurs passifs hérités des phases précédentes. Les 22,5 milliards de FCFA de



dettes non apurées liées à la première phase continuent de peser sur l'avancement des travaux. Les procédures d'indemnisation foncière demeurent incomplètes dans certaines localités, tandis que les réévaluations successives ont déjà entraîné une augmentation significative du coût global du projet.

### Des obstacles qui se multiplient

Sur le terrain, l'entreprise CFHEC, mobilisée depuis mars 2026 pour les travaux préparatoires de la deuxième phase, fait face à une série de contraintes.

La forte pluviométrie enregistrée dans la zone, les difficultés d'accès à certains sites, les tensions liées à l'existence d'espaces sacrés revendiqués par les communautés locales, les problèmes d'approvisionnement en carburant ainsi que les incursions répétées de riverains sur l'emprise du chantier figurent parmi les principaux obstacles signalés.

À ces difficultés s'ajoutent des lenteurs administratives et financières qui reviennent régulièrement dans les grands projets d'infrastructures. L'entreprise déplore notamment des retards de paiement concernant plusieurs marchés déjà exécutés pour le compte de l'État, situation qui limite sa capacité de préfinancement et complique la mobilisation rapide des ressources nécessaires.

Face à cette accumulation de contraintes, le ministre des Travaux publics a prescrit une accélération des procédures ad-

ministratives, le renforcement de l'accompagnement technique par le LABOGENIE ainsi qu'une reprise rapide des opérations de déforestation.

### La question qui revient : pourquoi les grands projets prennent-ils toujours autant de temps ?

L'autoroute Yaoundé-Douala n'est pas un cas isolé. Au fil des années, plusieurs infrastructures majeures ont connu des trajectoires similaires, marquées par des reports successifs, des révisions budgétaires et des contentieux administratifs.

Le complexe sportif d'Olembé demeure l'exemple le plus emblématique. Présenté comme une vitrine de la modernisation du pays, le chantier a accumulé retards, négociations contractuelles et surcoûts avant sa mise en service partielle.

Le projet des péages automatiques constitue une autre illustration des difficultés rencontrées dans la conduite des investissements publics. Annoncé avec ambition pour moderniser la collecte des recettes routières, il a finalement été abandonné dans des conditions qui n'ont jamais été totalement clarifiées, malgré les investissements déjà consentis.

À chaque fois, les mêmes facteurs semblent revenir : difficultés de financement, procédures administratives complexes, problèmes fonciers, insuffisance de coordination entre acteurs, lenteurs dans la prise de décision et parfois défaut d'anticipation des risques. À force de répétition, l'exception

tend à devenir la règle.

### Un enjeu qui dépasse les frontières du Cameroun

Les conséquences de ces retards ne se limitent pas au territoire national. L'autoroute Yaoundé-Douala constitue l'épine dorsale du principal corridor économique de la sous-région. Douala abrite en effet le port qui dessert non seulement le Cameroun, mais également plusieurs pays enclavés de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), notamment le Tchad et la République centrafricaine.

Chaque ralentissement dans la modernisation de cet axe stratégique se répercute sur l'ensemble de la chaîne logistique régionale. Les délais de transport s'allongent, les coûts d'approvisionnement augmentent et la compétitivité des exportations de la sous-région s'en trouve affectée. Dans un contexte où les États africains cherchent à renforcer leur intégration économique et à améliorer leur attractivité, la qualité des infrastructures de transport devient un facteur déterminant de compétitivité.

### Le risque d'un endettement sans rendement

Au-delà des aspects techniques, le dossier soulève également une problématique économique de fond. Le recours à l'endettement pour financer les infrastructures n'est pas en soi problématique. Au contraire, lorsqu'elles sont livrées dans les délais prévus, ces infrastructures

génèrent des retombées économiques capables de soutenir la croissance, d'améliorer les recettes publiques et de contribuer au remboursement des emprunts contractés.

Mais lorsque les projets s'étirent sur des décennies, la logique économique se fragilise. Les bénéfices attendus — fluidification du trafic, développement des échanges commerciaux, recettes de péage, attractivité des investissements — sont reportés d'année en année tandis que les charges financières continuent de courir.

Dans ce contexte, ce qui devait constituer un puissant levier de croissance risque progressivement de se transformer en fardeau budgétaire. Les économistes parlent alors d'« *endettement improductif* » : des ressources mobilisées sans que les retombées économiques attendues ne se matérialisent dans les délais prévus.

### Entre urgence économique et impératif de gouvernance

Les instructions données par le ministre des Travaux publics témoignent de la volonté des pouvoirs publics de maintenir le cap sur ce projet structurant. Mais l'enjeu dépasse désormais la seule réalisation d'une autoroute.

Pour de nombreux observateurs, le véritable défi consiste à démontrer que le Cameroun est capable de concevoir, financer et livrer ses grandes infrastructures dans des délais compatibles avec les exigences de développement économique.

Car au-delà des kilomètres d'asphalte, c'est la crédibilité même de la politique nationale des grands projets qui se joue sur le chantier de l'autoroute Yaoundé-Douala. Et douze ans après le premier coup de pioche, la question demeure entière : le pays saura-t-il rompre avec la culture des retards qui accompagne depuis trop longtemps ses infrastructures les plus stratégiques ?

**Flaubert KAMGA**

**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LA DELEGATION REGIONALE  
DU LITTORAL DU MINISTERE DE LA JEUNESSE**




**Renforcement des valeurs chrétiennes**

**Formation sur l'Intelligence Artificielle et l'Entrepreneuriat**

**Projets citoyens aux communautés**

**Atelier Santé Mentale des Jeunes**

**INTÉGRITÉ**  
PENSÉES ALIGNÉES  
PAROLES VRAIES  
ACTIONS JUSTES

**Programme d'Élite des Jeunes**

# Camp des Jeunes MARANATHA

NEW GENERATION OF INTEGRITY

**Former une nouvelle génération**

Intègre — Excellente — Responsable

Tranche d'âge  
**15 – 20**  
ans

**Du 17 Juillet au 01 Août 2026**



**Scannez-moi pour candidater**

+ 237 677550307 / 673384719 Douala - Cameroun  
www.reseaumaranatha.org ngi@reseaumaranatha.org





Croix rouge Sapeurs pompiers CUD